

RÉSEAU INITIATIVE FRANCE



<https://www.initiative-france.fr>

- ACCOMPAGNEMENT : OUI
- FINANCEMENT : OUI

PRÉSENTATION

Le réseau Initiative France est le premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des entrepreneurs. Il apporte aux entrepreneurs les quatre atouts pour réussir son projet : un dossier solide, un financement par le prêt d'honneur à taux zéro, l'accès à un réseau d'entrepreneurs et un accompagnement sur-mesure et dans la durée. Avec 205 associations locales et 790 lieux d'accueil, le réseau est solidement ancré dans les territoires.

PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS

Tous les porteurs de projet, qui ont commencé à travailler à leur business plan

L'ACCOMPAGNEMENT ET LE FINANCEMENT D'INITIATIVE FRANCE

Financement et accompagnement gratuit : Initiative France est à vos côtés à toutes les étapes de votre projet d'entreprise :

- Un dossier solide : nos professionnels de la création d'entreprise et experts bénévoles sont aux côtés des porteurs de projet pour consolider leurs plans de financement.
- Un projet bien financé : limiter les risques est notre priorité. Nos comités d'agrément rencontrent les entrepreneurs et octroient des prêts d'honneur Initiative, sans intérêt, ni garantie, d'un montant moyen de 10 000 €. Ce prêt d'honneur permet de débloquer un prêt bancaire d'un montant huit fois supérieur en moyenne.
- Un réseau d'entrepreneurs : faire le choix d'un accompagnement par une association locale du réseau, c'est rejoindre une communauté d'entrepreneurs du territoire. Après le financement du projet, les experts bénévoles restent mobilisés, par du suivi individualisé et

du parrainage.

- Un accueil de proximité : nos experts rencontrent et soutiennent les entrepreneurs dans 205 associations locales et 790 lieux d'accueil.

FINANCEMENT

Un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie pour se lancer dans les meilleures conditions possibles. Le parcours d'accompagnement d'Initiative France commence par un échange approfondi sur votre projet avec un chargé de mission de l'association territoriale où se situe le siège social de votre entreprise. Vous analysez ensemble votre projet, sa faisabilité et le plan de financement. Au terme de ces échanges, vous pouvez être invité à présenter votre projet devant un comité d'agrément, composé de d'experts bénévoles - chefs d'entreprises et d'acteurs locaux de l'entrepreneuriat (banquiers, juristes, experts-comptables...). Ils peuvent décider de vous octroyer un prêt d'honneur à taux 0, selon la viabilité de votre projet et de votre capacité à les convaincre. [Plus d'informations sur le prêt d'honneur.](#)

ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement individualisé, gratuit et dans la durée est la clé de la réussite. Il permet à 90 % des entrepreneurs que nous soutenons de passer le cap des trois ans. Les équipes des associations locales vous accompagnent dans vos premiers pas d'entrepreneur, jusqu'à la fin du remboursement de votre prêt d'honneur. Vous pouvez également être parrainé par un bénévole expérimenté, qui vous ouvre son réseau professionnel et reste à vos côtés pour vous aider à prendre des décisions essentielles au bon développement de votre projet. Le réseau Initiative France se mobilise pour l'entrepreneuriat avec « Vis ma vie d'entrepreneuse », un programme de mise en relation entre des porteuses de projet et des dirigeantes expérimentées qui déclenche bien souvent l'envie d'entreprendre.

[Plus d'informations sur l'accompagnement.](#)

EN SAVOIR PLUS :

- Site web : <https://www.initiative-france.fr/>
- Près de chez vous :
<https://www.initiative-france.fr/je-me-lance/trouver-mon-interlocuteur.html>